Dn. 15672
Case
FRC
27894

# REMERCIMENS
## *SOLEMNELS*
## A NOSSEIGNEURS
## DE
# L'ASSEMBLÉE
## NATIONALE.

---

1790.

# REMERCIMENS
## *SOLEMNELS*
## A NOSSEIGNEURS
## DE
## *L'ASSEMBLÉE NATIONALE.*

---

LA France entroit déjà dans cet état de splendeur auquel doit l'élever l'immortelle Législature ; la Capitale, au sein de l'abondance, offroit à peine des asyles commodes aux étrangers ; la confiance donnoit une activité inconnue à la circulation ; les manufactures ouvroient leurs



LIBRARY

atteliers aux bras laborieux ; la misère éparse dans les rues, n'offroit plus le désolant spectacle de la faim qui importune, ou du désespoir qui menace. La religion sainte, respectée dans ses Ministres, étoit le frein des uns, la ressource des autres, et la consolation de tous. Les provinces, orgueilleuses de la plus belle confédération qu'eussent formé les hommes dans aucune partie du monde, appuyoient sur la même base le projet de leur nouvelle félicité : plus de troubles, plus d'incendies, plus de trames intestines. L'armée ne voyoit dans la milice nationale que des frères d'armes, et la milice nationale ne voyoit dans les troupes réglées que des instituteurs et des modèles. Elle qui vouloit s'associer à leur gloire et à leur expérience. Tant de biens ! Quelques mois les avoient enfantés ; ils n'étoient que les avant-coureurs de ce qui reposoit dans le sein de cette assemblée infatigable, qui tous les jours, donnoit à la Nation autant

de scènes que de décrets. Ces assemblées partielles, qui s'étoient humiliées jusqu'à prendre le nom de *clubs*, pouvoient passer pour des émanations de ce grand corps. Les partis différens y conspiroient le bonheur du peuple. Les pouvoirs nouvellement confiés, se trouvoient dans des mains pures. Le Comité des recherches, agité d'un zèle inquiet, appaisoient les motionnaires impatiens, par de longs rapports, qui nourrissoient l'espoir d'une longue suite de supplices. Les administrateurs de police fermoient leurs yeux indulgens sur ces pamphlets accusateurs, qui prévenoient l'aurore, pour remplir la Capitale des crimes de la veille, et des insurrections nées dans les provinces; de sorte qu'un étranger parcourant ces charmans écrits, se croyoit au milieu des Cannibales. Les districts préludant à l'administration de la Capitale, et peut-être un jour de la monarchie, lançoient leurs décrets, affichoient leurs arrêtés, redres-

soient les plans, avoient leurs orateurs, et faisant à la Nation le sacrifice de leur commerce et de toute fortune personnelle, ils s'appelloient, assis sur leurs bancs, les pères du peuple. Les théâtres voulant aussi diriger leur influence en faveur de la Patrie, élevèrent les pieces de circonstances sur les débris des bustes renversés de Corneille et de Racine, se convertirent en écoles de révolution, ou crurent nécessaire d'apprendre au peuple françois comment il falloit aimer ses Rois.

A l'aspect de ces bienfaits multipliés, la reconnoissance publique s'est éveillée; elle a inspiré un IMPARTIAL.

« Eh ! quoi, a-t-il dit, Paris est rempli » d'assemblées oiseuses ou incendiaires, et » nous ne savons pas en former une qui » venge les Rois de la Nation? Un écrit * » attire la foule. Prothée insaisissable,

---

* *Les Actes des Apôtres.*

» tantôt il emprunte la réthorique de » Bergasse, tantôt les parodies de Ri- » varol, souvent les vaudevilles de Champ- » cenets, plus souvent encore le trait » empoisonné des épigrammes; et nous ne » mettrons pas vingt membres, ou » frappés, ou fessés, avilis ou ridiculisés, » à l'abri de ces déchirantes persécutions! » Non, non, sortons de cette profonde » léthargie; et apprenons à l'univers ce » qu'il doit de respect à nos Législa- » teurs ».

Plein de ces idées généreuses, il projette de composer une société de six membres de chacun des corps qui ont le plus gagné à cette législature. Le Roi sera supplié d'y paroître en personne; ensuite les provinces, et successivement le clergé, la noblesse, les Ministres, l'armée, les pensionnaires, les financiers, les parlemens, la caisse d'escompte, les religieuses, les moines, la compagnie des Indes.

Son plan est agréé : soixante et douze Députés se rassemblent, et votent des remercimens publics à ce corps immortel; mais de ces remercimens, qui font époque et acquittent une Nation envers ses Souverains. Le jour pris fut le premier de mai, comme anniversaire de la brillante réunion qui se fit à Versailles, à pareille époque en 1789.

Le jour étoit choisi; on détermina les costumes.

1. Le Roi en habit de drap d'Elbeuf, couleur marron, veste et culotte du même, boutons unis, bas de laine roulés, boucles de cuivre, chapeau rond, cocarde de six sols, (pour qu'il puisse du moins entrer chez lui). Sur son habit est une plaque de laiton, où l'on lit : *Je suis le Roi constitutionnel des François.*

2. Les six Députés des provinces portoient une longue simarre de l'étoffe lo-

zangée, dont on fait les habits d'arlequin.

3. Ceux du clergé, en petit manteau écourté, des guêtres et un bâton blanc à la main.

4. La noblesse, en habit de chevaliers, avec les feutres, mais dont les plumes étoient coupées au niveau de la forme du chapeau.

5. Les ministres, habit noir, perruque à deux boudins, rouleau de papier dans la poche, plumes dans le chapeau.

6. L'armée en habit de couleur, portant une perruque ronde, et ayant sur les boutons et sur le hausse-col deux plumes en sautoir.

7. Les pensionnaires, vestes et gillets de bure, couleur de feuilles de chêne.

8. Les fermiers généraux en habits

dorés, ceinture autour du dos, au milieu de laquelle pendoit derrière une large pelle.

9. Les parlemens, frac rayé, gillet blanc, la latogan, une badine à la main.

10. Les administrateurs de la caisse d'escompte en habit doré, mais portant une longue perche au haut, de laquelle pendoient des paquets de billets enfilés, calqués sur un homme, qui depuis quarante ans, se promène sur le pont neuf, ses victimes sur le dos.

11. La compagnie des Indes en chemise, avec un chapeau verd.

12. Les moines dans leur caricature ordinaire. Il y avoit un bénédictin, un chartreux, un bernardin, un carme, un franciscain et un prémontré.

On ferma les tuilleries, et ce jardin devint le point de réunion. Un des ministres écrit au président, pour savoir à quelle heure

l'assemblée voudra recevoir la députation. Comme rien n'avoit transpiré, on n'avoit pu se concerter au club des jacobins ; de sorte que la réponse souffrit de grandes difficultés. On ne savoit pas sur-tout si le Roi seroit à la barre ou à côté du président. Le duc d'Aiguillon et Barnave étoient pour le premier parti ; après de longs débats, Chapellier propose de faire trouver une chaise dans l'enceinte, et cet expédient concilia tout. On fixa l'heure de midi.

La grande députation se met en marche au moment indiqué. MM. Target et Syeies furent nommés pour l'aller recevoir. Le premier serra la main au Roi, en signe d'amitié, et le conduisit à sa place, sans cérémonie ; l'autre vit de mauvais œil les Députés des provinces, soupçonna quelque chose, et rida ce front sournois, qui ne médite jamais rien de bon.

Une portion des souverains daigna se

lever, l'autre demeura assise, craignant de compromettre la Nation, si elle traitoit d'égal à égal avec le Monarque. Duport sur-tout, qui étoit en évidence, redoubla de dignité, et resta immuable sur son banc; Duport, le fameux Duport, créateur de l'ordre judiciaire.

# REMERCIMENT DU ROI.

MESSIEURS,

Fidèle aux principes de loyauté que je professe hautement, en dépit des flatteurs et des pestes de cour, je vous avois assemblés pour que vos opinions, vos conseils dirigeassent mon autorité et la rendissent l'instrument de réforme d'une multitude d'abus. Je plaçai vos séances dans le lieu même que j'habitois, afin de nous concerter journellement sur les moyens d'accélérer un nouvel ordre de choses. Mon excessif amour du bien compensoit

à mes yeux ce qui manquoit à mes talens, et je me consolois de n'en pas tenir de la nature de bien extraordinaires, sûr de trouver parmi vous les lumières qu'exige le grand art de gouverner. Déjà j'avois soupçonné que le tems où les Rois ne devoient compte qu'au ciel de leur gestion étoit passé ; aussi n'ai-je point cru trop abaisser la majesté du trône en vous demandant des avis avec la sincérité d'un homme vrai, qui rend justice à ceux qu'il consulte comme à lui-même.

En reconnoissance de cette marche, franche et digne peut-être de quelqu'estime, vous avez commencé par me faire entendre que je n'étois rien, et que vous étiez la nation ; de sorte que, graces à vos distinctions sublimes, le Roi et la Nation sont devenus deux puissances opposées.

Ma qualité de souverain, de monarque, vous a choqué ; vous y avez substitué le titre d'agent du pouvoir exécutif, de pre-

mier délégué, afin que les dénominations communes accoutumassent insensiblement les peuples à ne voir en moi qu'un fardeau pour l'Etat dont on le soulageroit le plutôt possible.

Dans vos discussions sur le *veto*, vous m'avez fait boire le calice jusqu'à la lie; vous avez humilié mon jugement dans le choix de mes ministres ; les uns ont été *mandés* , les autres *dénoncés* , presque tous *insultés*. Sous prétexte de laisser la presse libre , vous avez permis de colporter publiquement , non - seulement d'injurieuses calomnies contre mon sang , mais ma propre vie privée.

Lorsque vous avez cru les esprits bien disposés , vous vous êtes affranchis de toute espèce d'entraves , et avez commencé à régner. Vous m'envoyez vos décrets pour la forme, et me fixez le tems où je dois les avoir revêtus de cette vaine cérémonie.

Le peuple est venu à Versailles pour m'enlever, et pour faire pis, dit-on, mais c'étoit plusieurs d'entre vous qui l'aviez soldé, aveuglé, excité, enivré. Depuis, pour l'entretenir dans son erreur, vous laissez courir les bruits de prétendus desseins de me conduire à Metz, et donnez à l'Europe le spectacle d'un Roi esclave, d'une famille dispersée, qui n'a que le choix d'errer prisonnière dans un palais démeublé, ou de tomber sous les coups de vingt mille assassins.

L'un d'entre vous veut démolir mes maisons, l'autre, casser mon armée; celui-ci, m'ôter le droit de traiter avec les ambassadeurs des nations voisines; celui-là, de donner une chétive récompense à l'homme qui a pourvu à la subsistance générale.

Par quelle fatalité êtes-vous tout-puissans pour détruire, renverser, et cette

cette toute-puissance vous adandonne-t-elle lorsqu'il faut être justes ?

Il n'est plus d'autorité, plus de pouvoir judiciaire, plus d'harmonie dans les provinces, plus de confiance, base du crédit. Vous m'avez ôté le plus beau royaume de l'Europe, non pour vous en emparer, mais en préparant la division qui ne tardera pas à éclater ; vous m'avez livré, non-seulement à la fureur d'un peuple d'abord séduit, et qui sera bientôt désespéré ; vous m'avez livré aux volontés du premier prince qui voudra conquérir mes anciens états ; vous m'avez livré au mépris de l'Europe qui me voit sans cour, sans serviteurs, sans liberté, sans trésor, sans appui.

Voilà l'ouvrage d'une année dont je viens vous remercier. Couchez sur vos registres, à côté de ces actions de graces, que le Roi, que vous avez ainsi traité, a été l'objet continuel de vos louanges,

et que vingt de vos protocoles renferment l'éloge de sa popularité, de ses économies, de ses sacrifices, de sa sévérité et de ses mœurs.

# REMERCIMENT DES PROVINCES.

VOTRE première opération a été de déclarer nos mandats ridicules et nos volontés illusoires. Nous n'avions pas imaginé créer des rois, qui, du sein du despotisme, gouverneroient la France; mais de simples interprêtes de nos vœux, émanés de nos besoins; vous nous avez ôté jusqu'à notre existence géographique; et, grace à vos sublimes compartimens, nous ne sommes plus que des extraits de ce que nous avons été.

Vous avez fait deux lots des habitans des provinces, l'un de soldats, l'autre de juges. Il ne nous manquera que des cultivateurs, des fabriquans, des artistes, des gens de métier, des commerçans, des instituteurs.

Vos quarante-huit mille maires seront quarante-huit mille Satrapes, qui, ayant à leurs ordres les deux pouvoirs exécutifs, chasseront bien loin cette liberté, le refrein de tous vos décrets.

Un artificier habile n'allume pas plus promptement l'édifice momentané qu'il vient de construire, que vos décrets n'allumeront la discorde dans toutes les parties du royaume. Elle parcourra rapidement les gouvernemens partiels, secouera ses flambeaux sur tous, et vous aurez le plaisir, comme Néron, de voir incessamment Rome en feu.

Nous vous remercions de vos assignats, mais nous vous prévenons avec douleur que nous garderons le produit des biens ecclésiastiques qui se trouvent dans nos provinces, ne nous croyant point appellés à payer les rentiers de Paris, et à rembourser les dettes de cette superbe capitale.

Vos opérations ne nous ont pas toujours éblouis, et souvent nos réclamations sont arrivées à vos présidens ; mais on assure qu'ils les ont soustraites aux yeux de l'assemblée, ce qui a fait croire nos opinions fédératives comme les gardes nationales. La découverte de cette erreur peut avoir d'étranges suites, et il faut un double courage aux députés actuels pour ne rien craindre du présent et de l'avenir.

Nous ne savons à qui nous adresser. Les parlemens n'existent plus ; les départemens n'existent pas. Les municipalités ne sont pas aptes à juger ; vous nous apprenez à nous passer de roi, à nous défier de ses ministres ; et vous, si bien faits pour nous tenir lieu de tout, ne daignez pas vous occuper de nos besoins. Un de vous a comparé la capitale d'une des plus grandes provinces à Giroflai.

Jugez cependant, nosseigneurs, la

position des provinces vos sujettes. Nous connoissons respectivement vos capacités ; à moins que le 2 mai vous n'ayez reçu le don des langues, nous ne vous tenons pas pour des inspirés. Rien n'est capable de nous faire croire que l'imposition *forcée* du quart des revenus ne soit pas, dans les circonstances, une opération atroce ; que l'acquisition prétendue des biens du clergé ne soit pas un vol public ; que la spoliation des titulaires ne soit pas un brigandage digne de la hart, et que, vue sous le côté politique, cette opération ne soit pas une absurdité. Nous vous avons confié nos idées sans aucun succès. Ne vous étonnez pas, messeigneurs, de trouver quelque résistance à l'exécution de vos décrets spoliateurs ; et gardez-vous sur-tout de croire que nous soyons complices de cette insultante bêtise, que parce que vous vous êtes *constitués*, vous soyez le pouvoir constituant.

Peut-êtte êtes-vous surpris de nous trouver parmi ceux qui apportent à vos pieds des actions de graces. Nous vous en devons en effet pour avoir légitimé tous les partis que nous prendrons à l'avenir. La manière dont nous avons été traités nous affranchit de tout lien. Nous ignorons encore le plan auquel nous nous arrêterons ; mais ce que nous n'ignorons pas, c'est que nous ne plierons point sous le joug de quelques hommes qui nous ont dérobé notre suffrage pour devenir nos tyrans. Nous ne voyons d'aristocrates que dans cette assemblée, et peut-être nous reste-t-il encore les moyens de briser l'œuvre de nos mains imprudentes.

Continuez, messeigneurs, à frapper toutes les classes de la société ; qu'il ne reste pas pierre sur pierre de l'édifice ; déclarez-vous inamovibles, imposez à tort et à travers, après avoir déclaré vous-mêmes que vous n'étiez, ni assez ins-

truits, ni assez libres de méditer les besoins pour asseoir des impôts, et vous éprouverez ce qui résulte des décrets non appuyés sur les volontés générales.

En attendant les arcs de triomphe, les couronnes civiques que préparent vos commettans, pénétrés de reconnoissance et d'estime pour vos œuvres, recevez ici, par notre voix, l'assurance de leurs sentimens. Ils se manifesteront d'une manière éclatante, et qui vous assurera une place dans l'histoire.

# REMERCIMENT DU CLERGÉ.

LE premier de nos soins fut d'offrir à l'état une possession de près de vingt siècles. Vous la nommerez propriété ; vous la nommerez jouissance, à votre gré : c'étoit l'amas de ce qui nous avoit été donné, et de ce que nous avons fait fructifier, en l'arrosant de nos sueurs.

Nous offrîmes ensuite quatre cens millions pour subvenir aux besoins du moment. Non-seulement ces offres sont comptées pour rien ; mais on entreprend de nous rendre étrangers à la Nation, et de nous prendre pour les ennemis secrets de nos pères, de nos frères, et de ceux à qui nous avons appris ce qu'ils disent contre nous.

Si c'est vous qui êtes la Nation, nous

venons vous remercier de nous en retrancher. Qui voudroit vivre avec des hommes, qu'aucun frein ne retient, et qui, brisant à leur gré les institutions religieuses et politiques, précipitent vingt-quatre millions d'hommes dans les troubles de l'anarchie, et allument sous leurs pas les foyers de toute espèce de dissensions ?

Nous remercions d'être séquestrés d'hommes avides, à qui nous pourrions dire : qui êtes-vous, pour nous dépouiller ? De qui tenez-vous le pouvoir d'ouvrir les couvents, de rompre les vœux, d'annuller des sermens prononcés sous la protection des loix ? Vous demandez l'obéissance à des décrets rendus dans la convulsion de la vengeance. Est-ce la nature qui vous permet de m'égorger ? est-ce la société qui vous ordonne de me dépouiller ? est-ce la volonté générale qui vous autorise à anéantir mon existence sociale ?

Insensés ! vous parlez des droits de l'homme, de la propriété, de la liberté !

et que laissez-vous subsister, relativement à cent mille citoyens ? Comme homme, n'avois-je pas le droit d'habiter ce toît que mes mains avoient élevé ? Comme homme, n'avois-je pas le droit de moissonner le champ que j'avois labouré pendant neuf siècles ? Comme homme, n'avois-je pas le droit de porter l'habit que les loix m'avoient permis de choisir, et pour lequel j'avois abandonné à la société tous mes droits ?

Insensés calculateurs ! qu'importe à la Nation, celui qui cultivera les champs que vous venez d'enlever ? Cette terre usurpée ne lui rendra jamais qu'une portion de ce qu'elle produira : qu'elle soit entre les mains de celui qui l'a défrichée, ou passe dans celles de l'acquéreur intrépide, qui se l'appropriera, le gouvernement n'y gagnera pas davantage. Administrateurs bornés ! apprenez donc qu'il ne faut pas que l'état acquitte ses dettes ; que le bien général est qu'il en serve les intérêts : s'il

le sert avec des capitaux, c'est le plus grand de tous les vices ; et s'il le sert avec des produits, peu lui importe de quelles mains ils lui arrivent.

La moindre mine de houille enrichit plus l'état, que les deux milliards des biens ecclésiastiques. Cette houille ajoute à la masse des richesses ; mais la mutation des possesseurs ne fait pas que les deux milliards de biens ecclésiastiques vaillent deux milliards et une livre.

Les jouissances, direz-vous, seront plus également réparties. Nouvelle erreur. Un homme quelconque ne peut pas consommer plus qu'un autre homme. Alexandre, archevêque, fait servir sur sa table, pour six cens francs de mets ; il ne peut pas les consumer, que deux cens autres personnes n'en aient leur part ; il ne peut pas devancer les saisons dans l'usage des végétaux, sans que tous les possesseurs des serres chaudes ne profitent autant que lui.

Nousvous remercions de l'excès où vous portez la dilapidation ; il est notre seul espoir. Le mal que vous faites ne peut subsister, par cela même qu'il outrepasse les forces de la société. Elle ne peut supporter le désordre monté à un si haut degré. Le même peuple que vous forcez d'assister à nos dépouilles, et d'applaudir à vos décrets, se chargera lui-même de la restitution ; et malheur à ceux qui l'auront jetté dans des erreurs, qu'il désavouera dans leur sang !

Il nous reste cependant un genre d'obligation à vous avoir ; c'est d'élever un mur de séparation entre nous et quelques-uns des membres de notre corps qui l'ont vendu, qui ont tenté votre avidité par des renseignemens imposans, et par des tableaux propres à précipiter vos injustices : il en est un sur-tout, dont le nom sera gravé en lettres de sang dans le livre de l'avenir, et que nos neveux respec-

teront avec l'indignation qui poursuit pendant des siècles la mémoire des scélérats.

# REMERCIMENT DE LA NOBLESSE.

Un de vos membres a dit, dans une de vos dernières séances, qu'il falloit rayer de vos procès-verbaux le mot de *gentilhomme*. Cette attention nous dédommage de toutes vos injustices, et nous tenons la demande de Lanjuinais pour une faveur dont nous apportons ici tous nos remercimens. Nous nous flattons aussi qu'à l'avenir vous voudrez bien ne pas nous comprendre dans vos nominations, et vous charger d'un certain nombre de personnages que notre corps a autant d'envie de vous remettre que vous en avez de les acquérir. Regardez donc désormais comme un bien

national et particulier, les Lameth, les d'Aiguillon, les vicomte de Noailles, les Lacote, les Liancourt, les Montcalm, etc. etc. etc. etc. etc. etc. etc. et n'imaginez pas que jamais la noblesse les revendique. Disposez de nos titres, de nos places, de nos droits, de nos revenus même, il nous restera notre façon de penser, qui vous sera à jamais étrangère, et ne peut rien redouter de vos plans.

Nous avons trouvé dans nos ames cette façon de penser, gravée en traits ineffaçables, et un long sentiment de deuil en voyant le sein de la patrie si cruellement déchiré. Nous n'entrons pour rien dans ces regrets amers, car par-tout on trouve du service, des cours, des vaisseaux, des places, et les noms connus ne sont étrangers dans aucuns pays. Mais l'ame est profondément attristée en voyant la plus belle monarchie de la terre livrée

à une douzaine de démagogues furieux, qui ne portoient dans leur tête ni plans ni moyens d'exécution.

Ce n'est pas nous qui perdons à vos réformes, à moins que votre subtile activité ne vienne à démontrer que les terres de la noblesse appartiennent à la nation, ce qui ne seroit guère plus difficile que pour les biens ecclésiastiques; et à ce propos, nous vous rendons graces de ce que vous n'avez pas fait une motion tendante à prouver que les terres nous avoient été données pour défendre la patrie, et que dès que la nation se charge de faire faire le service, elle doit rentrer de droit dans les biens qui le salarioient. Ce raisonnement, très-digne des Péthion, des Barnave, et des Chapelier, nous enleveroit nos domaines.

C'est vous, Messieurs, qui dans vos décrets sur la noblesse, venez de vous immoler. Nous ne pouvons rien acquérir

de ce côté-là, au lieu que vous vous fermez une carrière, le terme de votre ambition. Une charge de secrétaire, de trésorier, vous lavoit de plusieurs siècles de roture ; et parvenus à cette purification, vous éleviez vos idées, et connoissiez les loix délicates de l'honneur. Il est bien généreux à vous de renoncer à cette ressource, et de vous condamner à garder une existence qui, dans tous les temps, fut pour vous si humiliante et si pénible, que vous ne la supportâtes qu'autant que la modicité de vos fortunes vous y forçoit.

Il n'est point de sacrifice plus coûteux que celui de rester toujours ce qu'on est, quand on est loin de ce qu'on voudroit être ; car, ou vous demeurerez toujours dans la poussière de la roture, ou vous décréterez une manière de vous ennoblir. Dans le premier cas, vous restez à jamais dans la dépendance de

l'opinion ; dans l'autre, vous vous contredites d'une manière si ridicule, que vous ne vous relevez plus de cette inconséquence. Se mettre volontairement dans une aussi triste position, est vraiment héroïque.

Nous terminons nos remercimens, Messieurs, par une réflexion qui est tout à votre avantage. Vous ne pouvez ignorer à quel point vous êtes en horreur à la France ; vous lisez sûrement cette multitude d'écrits dans lesquels vous êtes baffoués, insultés, ridiculisés, en vers, en prose, en caricature, en comédie ; tantôt vous dansez *la branballa*, tantôt vous *accouchez*, par-tout vous êtes poursuivis le fouet de la satyre à la main. Vous n'inspirez pas même de la jalousie, tant on est persuadé que le talent n'entre pour rien dans cette législature, et que ceux qui en ont une lueur, appartiennent à qui veut les employer. Malgré ce mépris

universel, cette haine dévorante, vous continuez cependant des opérations que vous savez ne devoir aboutir à rien, et par leur vice même amener leur propre chûte : c'est incontestablement le dernier période du courage, et nos actions de graces sont sincères.

Poursuivez, Messieurs, votre marche glorieuse ; achevez les victimes qui vous restent à expédier ; il y a encore deux ou trois provinces où le sang ne coule pas ; assimilez-les aux autres, afin que, dans toute la France, le deuil soit uniforme, et les gémissemens universels : aussi bien n'avez-vous plus rien à perdre, et des économies dans ce moment n'aboutiroient à rien.

# REMERCIMENT DES MINISTRES.

Vous nous avez traités, Messieurs, comme si nous occupions le ministère depuis le commencement du siècle, et devions être responsables du *deficit* commencé depuis tant d'années. Vous nous avez sur-tout souvent reproché de retarder l'envoi de vos décrets, ce qui supposoit un désaveu tacite de leur utilité. Si ce jour est celui de la reconnoissance, c'est aussi celui des explications.

Plusieurs d'entre nous ont paru dans cette assemblée, avant d'avoir été appellés au conseil. Nous y avons vu le jeu tumultueux de toutes les passions; le projet insensé de renverser la puissance de l'autorité; la haine féroce de ses dépositaires momentanés; les rêves

de l'ambition qui égaroient l'inexpérience; le desir de briller qui enhardissoit la jeunesse sans caractère; des vues plus coupables et plus réfléchies, qui animoient le petit nombre des hommes à talens; la convention tacite, mais presque générale, de substituer le gouvernement républicain au monarchique, et de diviniser pour cet effet deux chimères, l'*égalité* et *la liberté*.

Nous avions vu dans cette assemblée différens partis; l'un vouloit suspendre les anciens abus pour appaiser un moment la multitude irritée, mais avec l'espoir secret de ressusciter un jour les anciens privilèges; l'autre vouloit raser l'édifice, semer du sel sur l'emplacement labouré, et commencer un bâtiment sur des proportions toutes différentes; le dernier se défioit des succès si rapides; et sans se reposer sur l'avenir, incertain d'un meilleur ordre de choses, il éloignoit les

plans précipités qui semblent pourvoir à tout, et dans la réalité ne remédient à rien.

Ainsi, Messieurs, aux yeux du vulgaire non instruit, vous étiez des dieux bienfaisans qui reconstruisiez l'édifice de la société; mais aux nôtres, vous n'étiez que des destructeurs imprudens de tout ce qui se trouvoit sur votre passage, et il étoit cruel de coopérer aux malheurs que vous envoyez à vos concitoyens.

Comme vous aviez formé dès longtemps le projet d'éterniser vos places, et que vous avez eu la criminelle audace d'insulter à vos commettans en déclarant que, malgré leurs volontés impératives, vous perséveriez dans votre mission; vous vous êtes imaginé que la même fureur d'administrer nous possédoit. Ah! pour vous désabuser, il suffiroit que vous jettassiez un coup-d'œil sur votre ouvrage.

Cherchez la France dans ce monceau de ruines. Voyez les loix réduites au silence, et leurs organes traînés dans la fange. Voyez l'armée divisée, aux ordres d'un pouvoir subalterne étranger à ses fonctions, et plus encore à ses nobles principes. Voyez des solitaires chassés de leurs foyers, rapporter dans le monde des visages désespérés. Voyez l'éducation détruite, rappeller les temps de barbarie. Voyez le peuple se familiariser avec les supplices, verser lui-même le sang, franchir toutes les barrières, et chercher dans sa force le remède aux maux dont il se voyoit victime. Tels sont les fruits ensanglantés que nous recueillons de vos semences d'anarchie, que vous appellez les bienfaits de l'égalité.

Le peuple redoutoit le despotisme ministériel ; vous lui ferez regretter jusqu'à nos défauts, et c'est une espèce

de remerciment que nous vous devons. L'immoralité de *Terrai*, l'imbécillité de deux de ses prédécesseurs, la déprédation de Calonne, avoient mis la France dans un état prospère, si on la compare à l'époque où elle se trouve. Nous rougissions de pareils administrateurs, et nous sommes forcés de leur rendre hommage en voyant vos œuvres. Il ne s'agit ni de phrases ni de reproches vagues; l'Alsace, qui invoque un autre gouvernement; les provinces qui éludent la formation des départemens; la confiance générale qui rejette vos assignats; toutes les plumes dirigées contre vos personnes et vos opérations; la surveillance qui vous sauve de la vengeance publique, ne vous expliquent-elles pas le vœu de la France?

Vous faites sonner bien haut que vous n'êtes pas les représentans du Roi; nous

nous vantons bien plus hautement encore de n'être pas les ministres de l'assemblée. Vous n'êtes point la nation, mais les usurpateurs de ses pouvoirs; et c'est par trop dérisoire de vous nommer les interprètes d'un peuple que vous assassinez dans toutes ses parties.

Quatre millions de victimes que nous représentons dans ce moment, ne faisoient-elles pas partie de la nation? Vous ont-elles chargé de les immoler? Les prêtres, les nobles, les financiers, les militaires, gens de robe, ne faisoient-ils pas partie de la nation? Vous avoient-ils autorisés à les priver de leurs propriétés? Où est-elle donc cette nation que vous prétendez représenter? Est-ce le peuple des campagnes? Il adhère si peu à vos décrets, qu'il refuse de payer les charges. Sont-ce les négocians? ils tombent sous vos coups, et périssent,

faute de la circulation que vous avez paralisée? Sont-ce les habitans des villes? dans le moment où vous rendez l'industrie inutile, vous leur préparez des impôts doubles de ceux sous lesquels ils gémissoient. Sont-ce les ouvriers des cités? Contemplez, si vous le pouvez, cet amas effrayant de Français qui viennent de se vouer à la mendicité : ils embarrassent les rues, vos portes, et vous attendent à l'entrée des spectacles pour vous reprocher l'argent que vous leur volez, pour profiter de quelques heures de dissipation. Enfin, sur cette vaste étendue qui forme le sol de la France, est-il un seul homme heureux? qu'on le nomme; qu'il se présente; qu'il m'accuse; il ne se trouve pas même parmi vous qui m'écoutez, car le bonheur n'est pas au milieu des craintes et des remords; et où seroit-il, si ce n'est dans cette enceinte qui a si souvent retenti de ces décrets des-

tructeurs d'une société nombreuse, vivant depuis douze cens ans ſous les loix les plus imparfaites, et cependant sous le régime le plus doux et le plus analogue à ſes mœurs?

# REMERCIMENT DE L'ARMÉE.

Nous vous rendrions graces d'une augmentation de paie, si vous nous l'aviez vendue moins cher. Dans la société humaine, qu'y a-t-il donc au-dessus du noble emploi de défendre la Patrie, et de prodiguer son sang? Certes, vous le ravalez bien, ce noble métier des armes, puisque vous le placez au-dessous de la paisible occupation de l'officier municipal. Mânes de Turenne, de Condé, vous vous agiteriez, vous vous retourneriez dans vos tombes, si vous pouviez savoir que vos successeurs doivent céder le pas à un maire de village!

Dans le délire qui vous trouble, que croyez-vous gagner à avilir un état qui ne doit respirer que pour l'honneur: et si,

jusqu'à nos jours, la société a été assez heureuse pour compenser le sang des hommes, la perte de leur liberté, le sacrifice de leur patrie, avec des distinctions illusoires ; croyez-vous lui rendre un grand service, en venant les éclairer sur le désavantage du troc qu'ils faisoient, et en les confondant avec ceux qui moissonnoient les champs que le guerrier avoit engraissés de son sang?

On va plus loin, Messieurs; on vous accuse de méditer un projet étrange ; il ne s'agit de rien moins, dit-on, que de casser l'armée, pour la recréer ensuite. Eh ! qui êtes-vous, bourgeois turbulens, pour disposer de nous, de nos bras, de notre courage? Reprenez votre misérable solde, et revenez de l'humiliante erreur, que la guerre soit un métier qu'on fasse pour de l'argent.

Nous sommes donc bien déchus, si l'on peut nous anéantir et nous ressusciter à son gré ! Nous sommes donc bien peu de

chose, si nous cessons d'exister à la voix de quelques praticiens, et si nous renaissons aux ordres de quelques municipes ; et ce sont des gens aussi vils, dont vous augmentez la solde. Placez mieux les deniers du peuple, ou réservez-les pour ces corps qu'on achete, et qui ne s'agitent qu'au bruit de l'or.

Quand nous avons donné nos personnes et nos vies à un Roi, ce n'est point comme à un maître, mais comme au chef de l'armée, & comme au premier d'entre nous, partageant les mêmes périls & prêt aux mêmes sacrifices. Mais ce Roi, loin de nous avoir jamais humiliés, portoit le même habit, la même décoration, et se dépouilloit de son nom auguste pour prendre celui d'un chef de régiment ; et vous, équivoques représentans d'un peuple, dont la moitié vous désavoue, vous proposez de nous casser ! Casser une armée ! certes, l'invention est nouvelle ; et vouloir conserver une armée,

supposée assez lâche pour passer le lendemain sous le joug de ceux qui, la veille, l'auront flétrie, est une idée plus neuve encore.

Législateurs imprudens ! si nous partagions votre enthousiasme, que deviendriez-vous ? Il ne seroit pas difficile de vous prouver qu'on ne nous donne des loix que lorsque nous en voulons recevoir, et qu'on ne refuse jamais impunément celles qu'il nous plaît de donner. Nous savons servir la Patrie, et non les passions de ses tyrans.

REMERCIMENT

# REMERCIMENT DES PENSIONNAIRES.

## MESSIEURS,

VOUS avez ſuppoſé que la Nation, moins juſte que les Rois, laiſſoit les ſervices ſans récompenſes, ou vous croyez qu'elle demeurera toujours dans l'état de gêne où vous l'avez miſe, ce qui lui rendra la généroſité impoſſible. La facilité avec laquelle vous anéantiſſez les promesses de l'adminiſtration, inſpirera-t-elle une grande confiance dans celles que vous faites aux peuples ? Votre ſageſſe a tout prévu. L'homme le moins clairvoyant voit, au

premier coup-d'œil, que vous avez formé un plan vaſte, dont vous exécutez ſucceſſivement toutes les parties. Il paroît que, dans ce plan, il entre fort peu de récompenſes; elles ſeront peu néceſſaires, en effet.

Vous prévoyez que la Conſtitution que vous formez, rendra la France inhabitable : quiconque aura une autre reſſource, s'en éloignera; & vous entrevoyez déjà, avec raiſon, qu'un homme de génie, un vrai général, un marin habile, un artiſte célèbre, un homme d'un grand ſens, n'habiteront plus parmi vous. Qui aurez-vous donc à récompenſer? Des hommes turbulens, qui ne peuvent eſpérer quelque renommée que lorſque le mérite & la vertu ſeront éloignés. Que doit-on à des hommes de cette trempe? qu'oſeroient-ils même prétendre?

Vous donnerez ſans doute un exemple, j'oſe dire, néceſſaire. En retranchant les penſions de ceux qui *ont* ſervi, vous ne

laiſſerez pas ſubſiſter les traitemens de ceux qui ſervent. N'oubliez pas que les gens de cour, dont vous effacez les noms à juſte titre sur les liſtes injurieuſes accusés de la misère publique, n'ont cependant été que des ſerviteurs inutiles.

Pardonnez au zèle qui vous fait faire cette obſervation ; elle eſt juſtifiée par d'autres oublis qui vous ſont échappés. Dans le moment où vous leviez la hache de la réforme, vous aſſujettiſſiez vos ſujets à une contribution forcée ; de ſorte que celui qui, pour élever ſa famille & exiſter, avoit pour tout bien 4000 liv. achetées par trente ans de ſervice, ſe voyoit tout-à-coup fruſtré de la moitié de cette ſomme. Dans le moment où votre humanité décrétoit cette contribution inique, vous oubliiez que vous enleviez la moitié aux bénéficiers titulaires, d'un bien qui pourvoyoit à la ſubſiſtance d'une famille ; de ſorte que, frappée tout à la fois par des contributions & des ſuppreſſions, & des

diminutions, & des charges nouvelles, elle étoit preſque forcée de groſſir le nombre des mendians que vous voulez auſſi ſupprimer.

Par cette conduite économique, meſſieurs, vous nous donnez l'univers pour patrie. D'un doigt vous nous montrez l'Amérique, de l'autre, la campagne de Rome, ſi belle & ſi mal peuplée; la Pologne, ſi fertile & ſi peu induſtrieuſe; & c'eſt ce dont nous venons vous remercier avec ſolemnité. Nous ne voulons ni de votre Conſtitution ſublime, ni de votre félicité future, ni de vos départemens, ni de vos diſtricts; & de vos bienfaits, le ſeul dont nous veuillions profiter, eſt de votre déclaration des droits de l'homme : elle nous laiſſe l'émigration libre; c'eſt une ſource de bonheur, dont deux ou trois millions d'entre nous vont ſucceſſivement jouir.

# REMERCIMENT DES PARLEMENS.

Nous fûmes les premiers à annoncer hautement la néceſſité de vous convoquer à nous déclarer inhabiles à vérifier les édits, & à légitimer les impôts. Pour prix de notre zèle nous ſommes diſſous. Ce décret étoit-il raiſonnable? étoit-il appellé par les circonſtances ? c'eſt ce qui devroit être rigoureuſement examiné. Une queſtion qui ne doit pas l'être, eſt, ſi vous en aviez le droit; et c'eſt vous-même qui l'avez décidée.

Vous dites : le jour que, dans un jeu de paume, nous nous ſommes créés pouvoir conſtituant, nous avons tous mérité le dernier ſupplice; mais la nation n'ayant point improuvé cette ligue audacieuſe, & la plupart des provinces ayant au con-

traire accepté nos déctets, elle a légitimé notre exiſtence & tacitement ſanctionné nos déciſions. Telle eſt la baſe admirable ſur laquelle le métaphyſicien Syeies & l'éloquent Mirabeau ont appuyé leur paradoxes politiques. Or, faiſons l'application de cette ſublime doctrine aux douze claſſes des parlemens. Le gouvernement, dirout-ils, a cru notre ſanction tellement néceſſaire à ſes édits, qu'il ne les a promulgués que lorſque nous les en avons revêtus; & les peuples n'y ont obéi que lorſque nous les leur avons envoyés. Il eſt difficile de reconnoître plus authentiquement notre exiſtence légale. Or, comment avez-vous pu braver les opinions des provinces & détruire des corps ſur leſquels repoſoient la confiance publique, & dépoſitaires de toutes les loix?

Une nation peut bien changer le régime de ſes finances, l'organiſation du pouvoir miniſtériel; mais elle ne peut ſuſpendre l'action des loix, parce

qu'on ne doit pas pouvoir ce qui eſt injuſte & nuit à la tranquillité générale. Or, on n'a jamais conçu que 24 millions d'êtres réunis en ſociété, puſſent être affranchis, pour 24 heures ſeulement, de l'empire conſervateur des loix.

Votre décret n'a fait que constater combien nous ſommes néceſſaires, puiſqu'à peine avez-vous ſuſpendu le cours des jugemens, que l'anarchie la plus complette a commencé le règne de la confuſion. Les Provinces Belgiques proſcrivent vos décrets dans tout ce qui tient à la diſpoſition des biens eccléſiaſtiques ; ſoixante paroiſſes de l'Alſace menacent d'abdiquer leurs anciens ſermens ; pluſieurs villes rejettent de leurs aſſemblées les Juifs que vous avez voulu y introduire de force ; une partie du Languedoc réclame les hoſpices religieux, et vous rendent vos proteſtans citoyens ; la Normandie va vous demander compte de ces inſtructions, &c. Et parce qu'une coupable adreſſe ſouſtrait

dans vos séances la lecture de cent protestations diverses, vous vous flattez d'avoir étouffé le cri de l'indignation. Vous ne tarderez pas à être désabusés; & ces mêmes corps judiciaires, que vous croyez détruits, parce qu'ils sont assez prudens pour ne pas commencer la guerre civile, veillent à la gloire de la France, & préparent une explosion qui frappera de nullité vos édits imprudens.

# REMERCIMENT

*Des Fermiers-Généraux & des Adminiſtrateurs de la Caiſſe-d'Eſcompte.*

MESSIEURS, nous n'avons pas été ſurpris de vos rigueurs, & nous ſommes, il eſt vrai, devenus entiérement inutiles depuis que vous voulez bien vous mêler des finances. Vous avez déployé des connoiſſances rares et profondes ſur beaucoup d'objets; mais il n'en eſt point ſur leſquels vous ayez plus raſſuré la nation que ſur les finances. Vos plans ſont ſi vaſtes & ſi bien conçus, que toute crainte diſparoît; & lorſqu'on forme un groupe, des gens de cours, des avocats féconds, des curés ſavans, des militaires inſtruits qui composent l'aſſemblée, on voit ſans peine que l'aſſiſe de l'impôt & ſa perception ne pouvoient être en de

meilleures mains ; auſſi venons-nous joindre nos complimens ſolemnels à ceux que vous avez déjà reçus de MM. Necker & de Mirabeau (1).

Nous ſouhaitons, Meſſeigneurs, que le gouvernement ſe paſſe auſſi bien de nos opérations que la France ſe paſſeroit des vôtres ; & pour vous prouver combien nous ſommes ſans rancune, nous terminons nos remercimens par un avis, encore plus vrai que reſpectueux. C'eſt qu'avant la fin de vos utiles & coûteux travaux, vous aurez beſoin de nous ; peu de choses sont ignorées ici ; il en eſt une pourtant qui vous échappe, c'eſt qu'en dernière analyſe, les poſſeſſeurs du numéraire ſont les vrais maîtres du ſuccès des opérations. Votez des emprunts, créez des aſſignats, imaginez des papiers mon-

(1) Voyez les obſervations de M. Necker au comité des penſions, & un certain diſcours du comte de Mirabeau, qui apprend franchement à ſes confrères combien ils ſont ignorans en finance.

noie quelconques, c'est nous seuls qui leur donnerons une valeur. Ceci s'appelle une vérité dure; mais c'eſt une vérité; & nous n'appercevons guère dans cet auguſte aſſemblée, que MM. Barnave, Lameth, d'Aiguillon & Duport qui puiſſent vous tirer des fâcheux embarras que votre ſagacité oublie de prévoir.

# REMERCIMENS
## DE LA
# COMPAGNIE DES INDES.

NOTRE exiſtence étoit trop nouvelle pour que nous puiſſions nous flatter d'être conſervés par une aſſemblée deſtructrice, non-ſeulement de tous les privilèges, mais même de toutes les propriétés; mais, s'il faut l'avouer, nous comptions échapper aux décrets, dans l'eſpoir que vous vous abſtiendriez de prononcer ſur des matières que vous ignoriez. Que vous en coûtoit-il, en effet, illuſtres ſages, d'annoncer la ceſſation du privilège, & d'accorder deux années, au moins néceſſaires, pour la liquidation? vous préveniez le déſeſpoir de pluſieurs citoyens, & la ruine d'un bien plus grand nombre.

Quel eſt donc ce fatal penchant à couvrir de deuil le ſol que nous habitons? Oh jour malheureux & funeſte, qui vit paroître, dans toute la France, cette convocation ! alors les François avoient un Roi ; il invitoit ſes ſujets à ſe rapprocher de lui, & à réunir toutes les lumières pour chercher la meilleure des exiſtences ſociales. Déjà on ſe preſſoit de prophétiſer une régénération complette, et cet équilibre dans les pouvoirs, d'où naît la douceur des gouvernemens.

A la place de cette félicité anticipée, il ſemble qu'une furie ait empoiſonné l'air que nous reſpirons. La haine eſt devenue l'aliment de tous les cœurs ; les états ſe ſont confondus ſans s'unir ; l'autorité a été détruite, et non les abus ; la confiance s'eſt exilée, & ſemble avoir juré une abſence éternelle ; &, par une myſtérieuſe fatalité, chacun s'eſt appauvri, s'eſt même dépouillé, & l'Etat ne s'eſt

pas enrichi. D'imperceptibles distributions répandent, dans la dernière classe du peuple, des petites parties du numéraire, & les pertes progressives attachées aux autres signes de la richesse, forcent de prévoir un desséchement total dans les canaux de la circulation.

Autrefois des emprunts, non consolidés, trouvoient des citoyens prêts à les remplir ; aujourd'hui, les gages les plus certains ne tentent pas même les capitalistes embarrassés d'un or stérile ; & c'est au milieu de cette crise désespérante que l'on va déterrer tout ce qui peut ajouter au malheur.

Si la révolution ne pouvoit s'accomplir qu'au prix de tant de larmes, c'est un cruel présent; mais la postérité vous apprendra que par-tout ailleurs ces révolutions ont coûté quelques pintes de sang, mais n'ont jamais frappé toutes

les classes decitoyens à la fois, & qu'il vaut mieux vivre avec quelques abus que dans un deuil universel.

# REMERCIMENS
## DE
## L'ÉTAT MONASTIQUE.

Est-il donc vrai que la prospérité future de la France exigeoit que toute espèce de religieux disparûssent de son sein ? Est-il donc vrai qu'elle ne pouvoit les laisser mourir dans le cloître qu'il savoient choisi ? Eit-il donc vrai enfin, que de propriétaires, ils ne pouvoient du moins de venir vos fermiers ? Tous leurs crimes étoient dans leurs richesses ; il étoit si facile de les saisir à mesure que la mort enlevoit les usufruitiers. Elle ne vous eût pas fait long-tems languir, car elle est l'unique asyle de l'homme rejetté de la société qu'il a servie, & de l'homme flétri dans sa vieillesse. O destinée incalculable ! qui pouvoit prévoir qu'on ne laisseroit pas même

même mourir ſous la cendre & le cilice le religieux inconnu, voué à un ſilence éternel. Et dans quelle époque le rendez-vous au monde ? C'eſt lorſque la guerre civile va faire ruiſſeler le ſang ; c'eſt lorſque les fureurs de parti vont déſoler la terre ; c'eſt lorſque la religion fugitive va chercher d'autres climats. Citoyens barbares, aſſignez donc un aſyle à la vieilleſſe errante, reportée au milieu d'êtres qu'elle ne connoît pas, & dont elle n'a rien à eſpérer, parce qu'elle ne peut rien leur rendre. Sur quelle baſe repoſent ces penſions que vous leur promettez ? Un royaume en proie aux diſcordes inteſtines a-t-il des revenus fixes ? & ſi, dans ce moment, l'expérience vous atteſte que la nouvelle jouiſſance de nos biens vous laiſſe aux expédiens, qu'eſpérez-vous d'un avenir qui enfantera bien d'autres fléaux encore?

Vous nous laiſſez libres, dites-vous, de nous réunir, juſqu'à un certain nombre,

dans une de nos retraites : pourquoi ce domicile ſeroit-il plus certain que ceux que nous avons eu juſqu'ici ? Eſt-ce vivre que d'être toujours à la veille d'être expulſés ? Des cités nous paſſerons dans les campagnes ; & lorſque nos champs tenteront votre avidité, vous nous repouſſerez dans les villes ; ainſi, jouet éternel de vos caprices, nous nous traînerons, trop lentement à votre gré & au nôtre, vers le tombeau qu'il valoit bien mieux nous ouvrir.

---

Lorſque Noſſeigneurs eurent entendu cette ſuite d'hommages rendus à leurs perfections, il s'éleva dans l'aſſemblée un de ces murmures précurſeurs de l'orage, tels que nous en avons vu quand on a voulu ſe défaire d'un préſident. M. Target prétendit que ces remercimens étoient autant de ſatyres, & M. Robertſpierre, que le mot de ſatyre étoit trop fort, mais

qu'il y avoit des ironies malignes. M. Duport, chez qui le bon ſens brille par-deſſus tout, reprit tous ces diſcours en ſous-œuvre, prouva qu'ils étoient incendiaires, &, qu'à l'exception de celui du Roi, il falloit les flétrir d'une improbation publique.

L'évêque d'Autun prit la parole, pour pulvériſer, en quatre mots, les prolixes réflexions du préopinant, & dit : « Quelques-uns de ces diſcours, ſans doute, friſent l'épigramme ; mais, dans le vrai, qu'est-ce que cette petite vengeance en comparaiſon des maux que nous leur avons faits ? Notre amour-propre ſouffre un moment, & la vie entière de la plupart d'entr'eux ne ſuffira pas pour oublier leurs pertes : leur poſtérité en gémira encore long-tems après qu'ils ne ſeront plus. Je conclus donc à ce que l'aſſemblée prenne au ſérieux tout ce qui eſt louanges, & en plaiſantant, tout ce qui eſt ſarcaſme ; par-là tout ſe trouvera com-

penſé. Au reſte, nous devons ſavoir gré à ces Meſſieurs de leur modération ; ils auroient pu s'oublier & être excuſables ».

Cet avis prudent paſſa à la pluralité : M. Barnave, ſeul, voulut prendre la parole, et proteſter contre cet excès d'indulgence ; mais le préſident ferma la diſcuſſion, & la ſéance fut levée.

FIN.